



ORNEX  
Commune du Pays de Gex

# PRESENTATION SYNTHETIQUE Budget Primitif 2025

Mars 2025

# I. Contexte

## a. Croissance économique

La croissance du PIB est estimée à 0,9% selon la Banque de France et à 1,1% selon l'Insee, reflétant une activité économique atone. Les principaux freins à la croissance se résument ainsi :

- Une consommation des ménages limitée malgré de légers gains de pouvoir d'achat (+0,9%);
- Un investissement privé faible en raison de conditions de crédit restrictives et d'une incertitude politique accrue;
- L'impact de mesures budgétaires restrictives, comme les ajustements budgétaires de 20 milliards d'euros pour 2025.

## b. Inflation

Année	Inflation totale (IPCH)	Inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation)
2025	1,5% à 1,7%	2,2% à 2,3%
2026	1,7% à 1,9%	1,9%

## b. Emploi et chômage

Le marché du travail reste tendu, avec une hausse progressive du taux de chômage, attendu entre 7,6 % et 8,1 % fin 2025 selon les sources.

## d. Finances publiques de l'Etat

Le déficit public devrait se situer entre 5 % et 5,4 % du PIB, en raison d'une baisse des recettes fiscales et d'une croissance économique faible.

La dette publique continuera d'augmenter, atteignant environ 112,8 % du PIB en 2025.

Nous constatons que sur ces deux indicateurs, la France évolue en sens inverse de l'ensemble des pays de la zone euro, en dégradant sa situation financière.

## e. Finances publiques de l'Etat

Etats-Unis et Chine réunies représentent 44% de l'économie mondiale. L'union européenne représente quant à elle environ 18% et la France 2,6%.

## II. Stratégie financière

Pour 2025, la situation est caractérisée par les éléments suivants :

- La population continue de progresser et à dépassé les 5000 habitants en 2025
- Des excédents de fonctionnement très importants (4,5 M€)
- Une section de fonctionnement sous forte tension (soulte)
- Des recettes d'investissement en forte baisse (fin des PUP)
- Un niveau de dépenses d'investissement élevé (dont Opération Charbonnières)
- Un niveau d'endettement qui contraint le recours à l'emprunt pour les 2 prochaines années

Notre stratégie financière repose sur :

- Maintenir un haut niveau d'excédents de fonctionnement pour financer les dépenses d'investissement, 1500 K€ d'excédents seront transférés dès 2025 ;
- Ne pas mobiliser d'emprunt pour laisser la dette s'amortir rapidement ;
- Rester mobiliser sur la recherche de subventions d'investissement ;
- Une stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement en 2026 pour reconstituer les excédents qui viendront aider la section d'investissement (dont le projet école des Bois) qui sera effectif en 2027 ;
- Actualiser la prospective financière en mesurant objectivement l'ensemble des risques potentiels.

# III. Structure du budget 2025

## a. Fonctionnement

### ➤ **Dépenses**

Le chapitre 011 reste stable par rapport à 2024. Il reflète l'évolution de la commune marquée par une forte croissance démographique et par conséquence des services associés. Le chapitre 65 subit la montée en puissance de l'utilisation du gymnase géré par le SIVU. La contribution de la commune passe de 120 K€ à 380 K€ entre 2024 et 2025.

Pour ce qui concerne les charges de personnel (chapitre 012), elles font l'objet d'un réajustement en intégrant sur une année pleine les recrutements de 2024. La hausse de +248 K€ amène le chapitre à dépasser la barre des 3 076 K€.

Exceptionnellement, le budget de fonctionnement devra absorber la soulte issue de la dissolution du SIVOM de l'Est Gessien, soit un montant estimé de 1 270 K€.

### ➤ **Recettes**

Le chapitre 70 prévoit des refacturations de personnel mis à disposition du SIVU et du CCAS pour un montant de près de 200 K€.

Les impôts et taxes (Chapitre 73) intègrent dans leur calcul une taxe sur les terrains devenus constructibles de 290 K€. Par ailleurs, la TADE augmente significativement par rapport au fonds DMTO que la commune percevait avant d'atteindre les 5000 habitants (+160 K€).

Concernant le chapitre de la fiscalité locale, nos prévisions budgétaires sont en ligne avec l'Etat 1259, à 3 083 K€.

Le chapitre 74 repose en grande partie sur le montant de la CFG (compensation financière genevoise), laquelle est anticipée en légère hausse à seulement +30 K€ en 2025 soit 1 950 K€.

## b. Investissement

### ➤ **Dépenses**

Les RAR 2024 s'élèvent à 938 K€ tous chapitres confondus. Les dépenses sur les opérations (chapitre 23) se montent à 2 422 K€. Les dépenses portant sur les travaux sur l'éclairage public (chapitre 204) sont évaluées à 120 K€. Concernant le chapitre 21, l'équilibre du budget se fait à l'aide d'une dépense de 2 177 K€ sur de l'acquisition de terrains. Ainsi les investissements nouveaux sur ce chapitre 21 se chiffrent à 674 K€.

### ➤ **Recettes**

Le chapitre 002 se voit imputer 1 500 K€ qui seront transférés à la section d'investissement. Ainsi il se situe à 3 000 K€.

Le chapitre 70 augmente du fait de la refacturation du personnel communal mis à disposition du SIVU (100 K€) sur une année pleine.

Le chapitre 73 tient compte de la TADE qui augmente (+160 K€) suite au passage des 5 000 habitants et une taxe sur terrain devenus constructibles a été enregistrée en janvier de 290 K€.

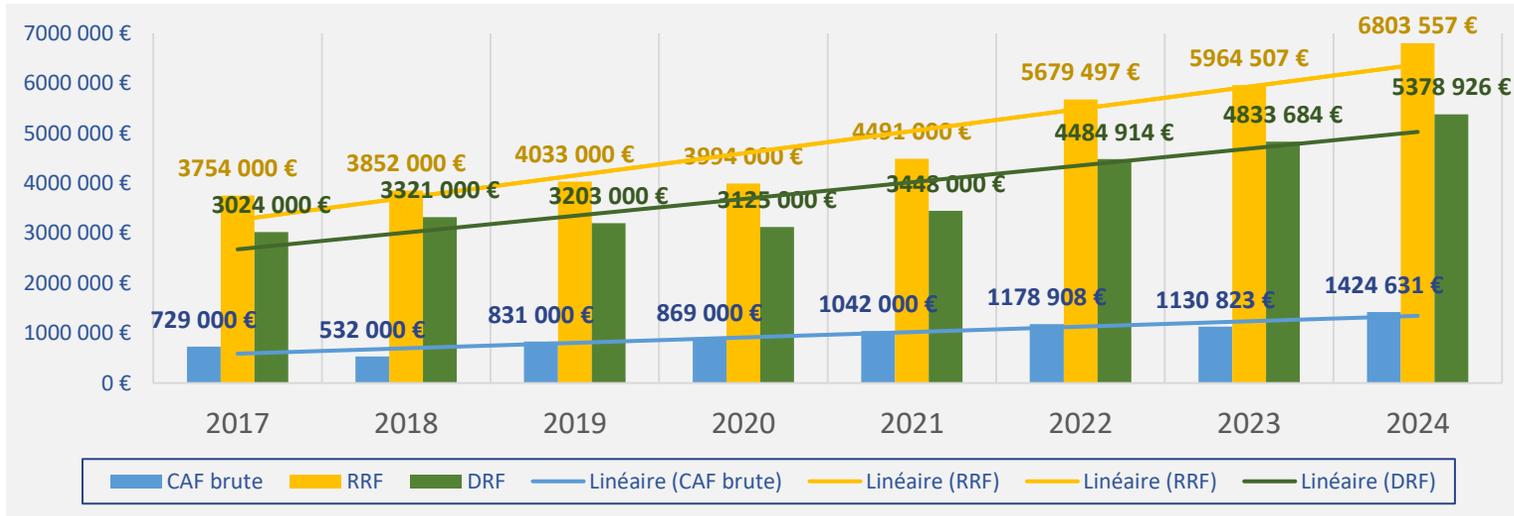
Tous les autres chapitres ne sont qu'en très légère augmentation.

# III. Structure du budget 2025

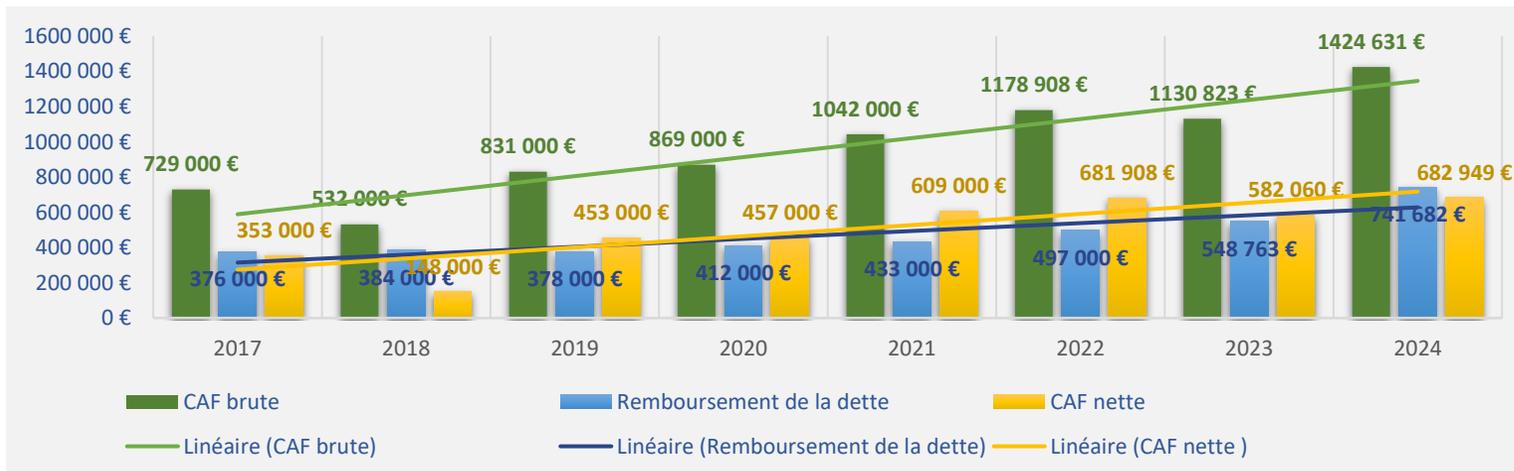
	DEPENSES	RECETTES
• <u>Fonctionnement</u>		
Crédits de fonctionnement proposés	10 266 893,77 €	7 266 089,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	- €	3 000 804,77 €
<b><i>Total Section de Fonctionnement</i></b>	<b><i>10 266 893,77 €</i></b>	<b><i>10 266 893,77 €</i></b>
• <u>Investissement</u>		
Crédits d'investissement proposés	6 218 611,73 €	6 360 559,77 €
Restes à réaliser	938 940,10 €	466 194,94 €
Résultat d'investissement reporté	- €	330 797,12 €
<b><i>Total Section d'Investissement</i></b>	<b><i>7 157 551,83 €</i></b>	<b><i>7 157 551,83 €</i></b>
<b><i>Total du Budget</i></b>	<b><i>17 424 445,60 €</i></b>	<b><i>17 424 445,60 €</i></b>

# IV. Epargnes

## a. Epargne brute



## b. Epargne nette



○ Malgré l'impact du remboursement de la dette de la gendarmerie (190 K€), l'épargne nette revient à son plus haut niveau de 2022, avec un chiffre proche de 683 000 €, pour l'exercice 2024.

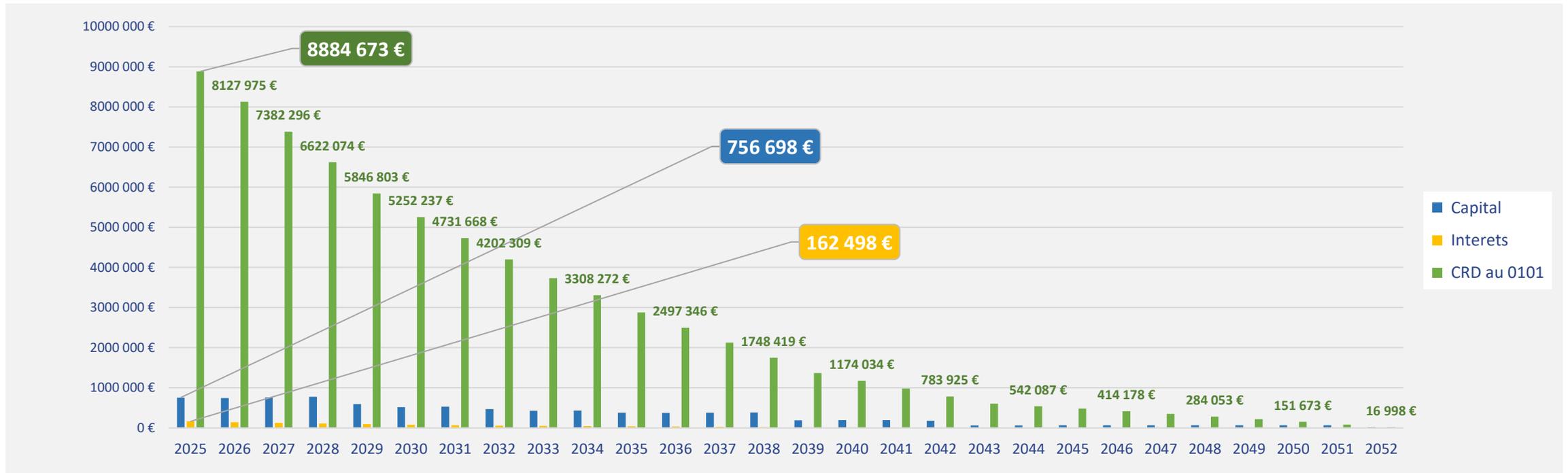
○ Le remboursement de la dette pour 2025 est stable comparé à 2024 et se situe à 770 000 €.

○ Malgré les efforts de maîtrise des charges et la bonne tenue des recettes de fonctionnement, l'épargne nette 2025 devrait sensiblement se dégrader pour passer en négatif, en raison du paiement de la soulte de 1,2 M€ lié à la dissolution du SIVOM de l'Est Gessien.

○ Dès 2026, la commune devra de nouveau retrouver un niveau satisfaisant d'épargne nette pour financer ses investissements futurs.

# V. Endettement

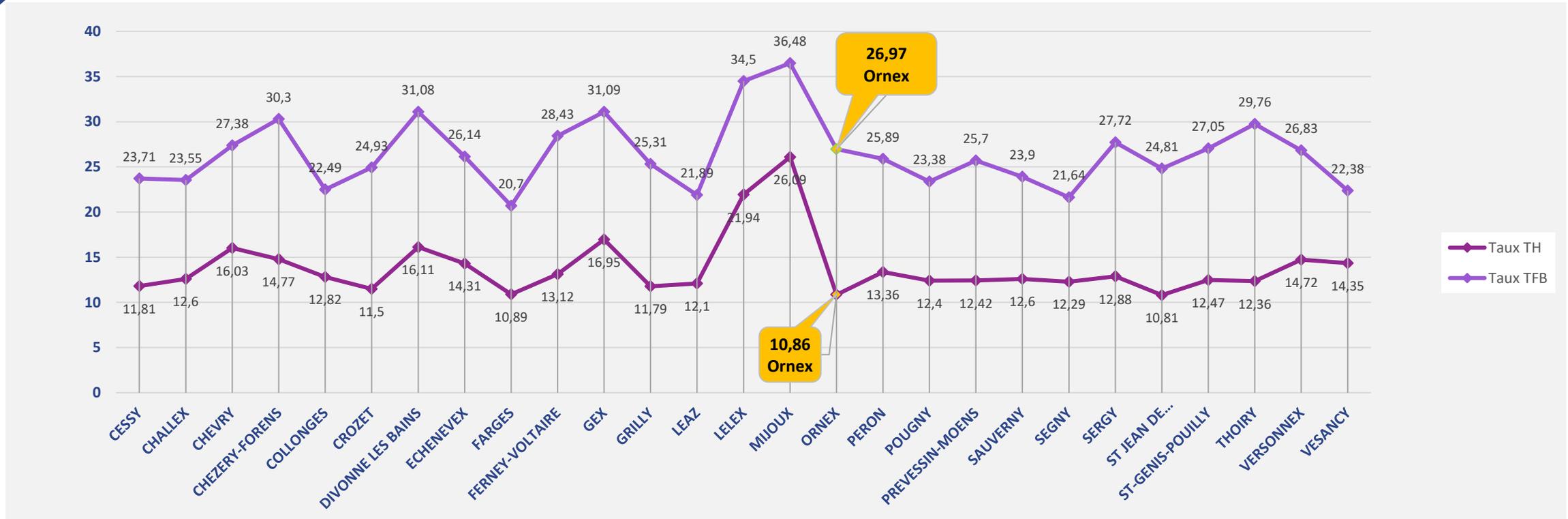
## a. Profil d'amortissement de la dette



## b. Commentaires

- La dette de la commune est importante, elle représente 1774 € par habitant soit 2,4 fois la moyenne de la strate (Données 2023 = 732 €/ Hab).
- La dette du SIVU qui atteindra 5,5 M€ fin 2025 doit être consolidée à hauteur de 75% dans les comptes de la commune pour obtenir une vision globale.
- En version consolidée à fin 2025, le ratio d'endettement avoisinera 2 400 € par habitant.
- Il convient de préciser qu'en gestion financière, une dette importante ne suffit pas à considérer qu'une commune est en difficulté. En effet, si l'épargne nette demeure positive cela signifie que la collectivité améliore sa situation financière, ce qui est le cas d'Ornex comme mentionné en partie 5 de cette présentation.

# VI. Taux d'imposition



- Le taux de TH d'Ornex est un des plus faible du Pays de Gex et n'impacte que les résidences secondaires
- Le taux de TFB est dans la moyenne des communes du Pays de Gex

## VI. Principaux ratios sur la base du BP 2025

- **Potentiel fiscal par habitant = 1 005,30**
  - ✓ Le potentiel fiscal par habitant est un indicateur de richesse qui permet d'évaluer de manière objective les ressources fiscales qu'une commune peut mobiliser. Il est calculé en appliquant les taux moyens nationaux d'imposition aux bases fiscales propres à chaque collectivité.
  
- **Dépenses réelles de fonctionnement / habitant = 1 452,55 €**
  - ✓ Ce ratio permet de comparer les niveaux de dépenses entre différentes communes, en tenant compte de leur taille.
  
- **Recettes réelles de fonctionnement / habitant = 1 449,99 €**
  - ✓ Cet indicateur financier mesure les ressources de fonctionnement générées par une collectivité locale, rapportées à sa population.
  
- **Encours de dette / habitant = 1 774,45 € (non consolidé avec le SIVU)**
  - ✓ Cet indicateur financier mesure le poids de la dette d'une collectivité locale rapporté à sa population.
  
- **Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement = 42,27%**
  - ✓ Ce ratio permet d'évaluer la part des frais de personnel dans les dépenses de fonctionnement d'une collectivité.
  
- **Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette / Recettes réelles de fonctionnement = 110,85%**
  - ✓ Cet indicateur financier est utilisé pour mesurer la capacité d'une collectivité à couvrir ses charges obligatoires avec ses recettes courantes. Là encore, la soule vient perturber la pertinence de ce ratio.
  
- **Encours de dette / Recettes réelles de fonctionnement = 122,38%**
  - ✓ Cet indicateur financier clé a pour objectif de mesurer le niveau d'endettement d'une collectivité locale par rapport à ses ressources courantes. Lorsque ce ratio dépasse les 100%, la collectivité doit réduire rapidement sa dette pour éviter tout risque de solvabilité et se rapprocher d'un taux de 75%.
  
- **Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement = - 0,25%**
  - ✓ Ce ratio représente la capacité d'autofinancement disponible pour les investissements ou le désendettement. A noter qu'en 2025, cet indicateur est exceptionnellement négatif du fait du paiement de la soule qui dégrade sensiblement l'épargne brute (numérateur du ratio). Dans ce calcul, on ne tient pas compte des excédents de fonctionnement.

# VII. Effectifs et charges de personnel

## a. Effectifs

Évolution du personnel par statut



○ A la fin 2025, la commune comptera 70 agents dans ses effectifs dont 42 au sein du service Enfance soit une proportion de 60%.

## b. Charges de personnel

Analyse du chapitre 012

